

PIERRE. Une cérémonie de signature s'est déroulée au lycée technique les Marcs-d'Or à Dijon.

La filière se retaille une santé

Un contrat triennal CAPÉCO 2011-2013 « Filière pierre en roche ornementale » lie désormais l'Etat, la Région et l'association d'entreprises Pierre de Bourgogne.

Anne Boquet, préfète de Région, François Patriat, président de Région, et Olivier Landel, président de l'association Pierre de Bourgogne, ont apposé leur signature sur le Contrat d'appui à la performance économique et à l'évolution des compétences (CAPÉCO 2011-2013), en présence de Bernard de Charrette, président de la Chambre de commerce et d'industrie régionale. « De l'extraction à la création ornementale, la pierre est une filière industrielle. 25 % des pierres calcaires extraites en France sont bourguignonnes », sou-



De gauche à droite : François Patriat, Anne Boquet et Olivier Landel. Photo Christian Guillemot

ligne Anne Boquet qui situe ainsi cette activité, de petite taille, mais fortement implantée en milieu rural où elle constitue parfois la seule activité économique. Pour François Patriat, « la crise économique a durement touché la filière en

2008 et 2009. Elle a aussi permis une prise de conscience et une réflexion stratégique pour assurer son redressement et sa pérennité ». L'association Pierre de Bourgogne, créée en 1996, regroupe actuellement 37 entreprises bourguignonnes, artisans, tailleurs de pierre, sculpteurs, carriers, façonniers, poseurs et laviors. Elle assure le lien entre ces différentes entreprises en favorisant leurs échanges et en les fédérant autour d'intérêts communs et de projets collaboratifs. En 2009, elle crée la marque collective « Pierre

« Je suis particulièrement heureuse de souligner les progrès de la filière pierre. »

Anne Boquet, préfète

Naturelle de Bourgogne® », gage de qualité et de notoriété internationale. Succédant au contrat interprofessionnel de progrès de la filière Pierre en roche ornementale en Bourgogne signé en septembre 2007, il définit les orientations à privilégier en matière d'innovation, de renouvellement de l'offre, du développement du travail en

réseau, de la recherche de nouveaux marchés par la prise en compte des avantages écologiques de la pierre, et de l'adaptation de la formation aux besoins nouveaux des entreprises. L'Etat et la Région soutiennent, dans la méthode et financièrement, la mise en œuvre de ces axes de progrès en la confiant à Pierre de Bourgogne.

EN CHIFFRES

La filière bourguignonne compte 39 entreprises industrielles et 118 artisanales. Elle emploie 800 salariés et dégage un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros dont 40 % à l'export. L'association comprend 37 entreprises, représentant 62 % des entreprises industrielles et 24 % des entreprises artisanales (hors funéraire). Elle regroupe 50 % des effectifs et produit 70 % du chiffre d'affaires de la filière (données CAPÉCO).